

La Présidence, le Bureau et le Secrétariat général de l'

Assemblée constituante genevoise

ont le profond regret et la grande tristesse de faire part du décès de

Monsieur

Jean-Pierre AUBERT

ancien constituant (2008-2010)

dont ils garderont le meilleur souvenir.

Pour les obsèques, se référer à l'avis de la famille.